

ANALYSE DU POTENTIEL D'IMPACT

Le tableau synthèse qui suit rend compte des résultats de l'analyse du potentiel d'impact des pistes d'action. Cette analyse est basée sur les quatre variables suivantes :

- 1) **Les besoins** concernés par l'intervention proposée par la piste. Pour apprécier cette variable, il a fallu se pencher sur les questions suivantes :
 - Quelle est la prévalence de la condition visée?
 - Quelle est l'évolution prévisible de cette prévalence?
 - Quel est l'état de santé et de bien-être des personnes présentant la condition?
 - Quels sont les coûts sociaux associés à la condition?

- 2) **La puissance** de l'intervention proposée par la piste. La puissance de l'intervention cherche à identifier le potentiel d'une action à agir favorablement sur l'état de santé et de bien-être des personnes présentant la condition. Cette variable a été appréciée par le truchement des questions suivantes :
 - Quel est l'effet théorique de l'action ou des correctifs proposés par la piste?
 - Quelle est la qualité de la preuve de cet effet?
 - L'action ou les correctifs proposés sont-ils éthiques¹?
 - Quel est le degré de conformité de l'action ou des correctifs proposés avec les orientations existantes?

- 3) **L'état du déploiement actuel** de l'intervention proposée par la piste. Cette variable s'intéresse à la situation réelle de la mise en œuvre de l'intervention proposée. Pour apprécier cette variable, il a fallu se prononcer sur six aspects liés à l'accessibilité, à la continuité et à la qualité, via les questions suivantes :
 - L'intervention proposée est-elle disponible en Montérégie?
 - Dans quelle mesure rejoint-elle la clientèle?
 - Quel est le degré actuel de collaboration-coordination de l'ensemble des intervenants concernés par cette intervention?
 - Le cheminement du client en rapport avec cette intervention est-il fluide?
 - Quel niveau de qualité technique cette intervention atteint-elle actuellement?
 - Quel est le degré de pertinence² de sa réalisation?

¹ La forme donnée à cet élément dans le questionnaire l'a rendu non discriminant. A contrario, le conserver dans l'analyse n'entraîne aucune conséquence. Des mesures correctives sont toutefois en élaboration afin d'attribuer à cet élément une réelle capacité de mesure et de discrimination.

² Dans le cadre du présent exercice, le terme « pertinence » revêt la signification suivante : réalisation de la bonne intervention, au bon moment et auprès de la bonne personne de sorte que toute sur ou sous-utilisation de services s'en trouve évitée.

- 4) **La disponibilité des ressources** requises pour déployer l'intervention proposée par la piste. Cette variable cherche à traduire la disponibilité des moyens nécessaires pour produire l'intervention. Elle a été appréciée par le biais des questions suivantes :
- Quel est le degré de disponibilité des ressources financières?
 - Des ressources humaines?
 - Du réseautage et des éléments structurants de coordination nécessaires à la réalisation de l'intervention?
 - Du savoir-faire/expertise pour réaliser l'intervention?

Une équipe de travail par continuum a évalué chacune de ces questions pour chaque piste d'action du continuum. Le tableau synthèse qui suit catégorise les différentes pistes d'action présentées dans la section « Carte stratégique/pistes d'action » en fonction des résultats obtenus à ces variables. La méthodologie employée et les explications permettant une interprétation juste du tableau se trouvent sous la rubrique « Outils d'aide à la décision ». Les pistes d'action présentées en rouge sont des pistes pour lesquelles l'analyse a révélé, d'un point de vue régional, une difficulté au niveau de la disponibilité des ressources pour leur déploiement.

Avant de présenter les résultats, il importe de rappeler que, dans ce premier exercice, seules les zones d'amélioration potentielle, formulées en pistes d'action, ont été considérées. De nombreuses interventions, essentielles au bon fonctionnement d'un continuum, sont passées sous silence, parce qu'elles n'ont pas révélé d'écart entre les besoins et l'offre de service. Ces interventions doivent donc être maintenues et ne devraient pas être mises de côté au profit d'une piste d'action prometteuse. Par ailleurs, les pistes d'action dont la puissance de l'intervention n'a pas atteint le seuil défini lors de l'analyse ne se retrouvent pas dans le tableau synthèse : ces pistes sont à approfondir. Rappelons enfin que l'analyse est basée sur notre perception de la situation régionale montérégienne et que cette analyse doit être validée au niveau local.

Tableau synthèse de l'analyse du potentiel d'impact des pistes d'action pour le continuum d'intervention « Santé mentale - adultes »

Pistes de développement

Pistes de consolidation

Impact à l'échelle de la population du continuum

1. Programme multistratégique de prévention du suicide
2. Promotion de la demande d'aide et de référence (problématique suicidaire)
3. (Application des PCP reconnues)
4. (Soutien aux campagnes visant à réduire la stigmatisation et la discrimination)
5. Harmonisation du découpage territorial (sectorisation psychiatrique)
6. (Hiérarchisation des services)
7. (Projets de soins partagés)
8. (Qualité des services d'accueil, de détection et de traitement (groupes vulnérables dont les hommes))
9. (Continuité des services médicaux psychiatriques et surspécialisés)
10. (Continuité informationnelle entre les services médicaux généraux de 1^{ère} ligne et de 2^e ligne (dossier patient partagé))

12. Transfert de connaissances des meilleures pratiques
21. Implication des utilisateurs dans la mise en place du projet clinique

Impact à l'échelle des groupes cibles

11. (Programme de traitements surspécialisés (2^e ligne/RUIS))
13. Application de la Loi P38.001
14. Programme régional de réadaptation intensive (hospitalisation)
15. (Programme de traitement intégré comorbidité)
16. (Guichet d'accès pour personnes avec troubles mentaux graves)
17. (Disponibilité d'une équipe en SMA)
18. (Programme destiné au traitement du premier épisode psychotique)
22. (Programme régional d'hébergement et de soins de longue durée)
23. (Programme de soutien et de réadaptation psychosociale en milieu substitut)
24. (Programme de logement avec soutien continu (appartements supervisés))
25. (Mesures de soutien au travail et aux études)
26. (Services prioritaires psychiatrie-justice)
27. (Services d'intégration sociale (intersectoriel))

19. Coordination-collaboration entre les services psychiatriques et les services d'urgence psychiatrique
20. Services de 2^e ligne d'évaluation et de traitement
28. Programme de soutien intensif intégré et en équipe
29. Programme de soutien d'intensité variable
30. Mesures de soutien entre pairs
31. Mesures de soutien à l'entourage
32. (Mesures de soutien suite à une crise)